

# LA PALESTINE À L'ONU EN 2011 !

20 ans de négociations bilatérales avec Israël n'ont apporté aux Palestiniens que l'émiettement de leur territoire et toujours plus de colonies.

Aujourd'hui le blocage est total, le gouvernement israélien fort de ses soutiens aux Etats-Unis croit pouvoir pousser toujours plus loin ses exigences et imposer de nouveaux faits accomplis sur le terrain, défiant le reste du monde.

## **EN FINIR AVEC LE DÉNI DU DROIT**

Devant ce déni du droit, de nombreux pays, notamment en Amérique latine, ont fait savoir leur volonté d'accueillir l'Etat de Palestine au sein de l'ONU lors de la prochaine Assemblée générale en septembre. Déjà, plus de 110 pays l'ont reconnu, sur la base des frontières du 4 juin 67 avec Jérusalem-Est comme capitale.

Lors du Conseil européen du 13 décembre 2010 l'UE s'était déclarée prête à reconnaître l'Etat de Palestine le moment venu.

Ce moment est aujourd'hui venu. En Palestine comme dans les pays arabes voisins, le peuple manifeste son aspiration à la liberté et à la démocratie. Il a imposé de mettre fin à la division. Il doit être soutenu par la communauté des nations.

## **SANS ATTENDRE**

Il n'est pas acceptable de se retrancher derrière le faux-semblant d'un appel au dialogue compte tenu du déséquilibre entre occupant et occupé. La reconnaissance de la Palestine créera des conditions tout à fait nouvelles pour des négociations : la « communauté internationale » devra prendre ses responsabilités face à deux membres de l'ONU égaux en droits dont l'un occupe le territoire de l'autre.

## **LA FRANCE DOIT RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE**

La France, qui affirme la nécessité du droit sur la scène internationale et rappelle régulièrement l'illégalité des colonies, doit accorder ses actes à ses paroles et reconnaître sans délai l'Etat de Palestine.

Elle doit amener ses partenaires de l'UE à faire de même, à l'instar de l'Espagne qui s'est déjà prononcée en ce sens.

Ce faisant elle apportera enfin une vraie contribution à la construction d'une paix réelle qui ne peut s'instaurer sans le respect du droit et de l'égalité entre les peuples.

## **LA PALESTINE À L'ONU SERA UN PAS MAJEUR VERS UNE PAIX FONDÉE SUR LE DROIT.**